

## COMITE DE COORDINATION MAROC POUR LE SIDA ET LA TUBERCULOSE

Comité de suivi de la mission de l'évolution du CCM

2021

**PV de la réunion**

**5 avril 2021- Bureau du CCM**

### Etaient présents :

1. **M. Mohammed OUBNICHOU** ; consultant chargé de la mission de l'évolution du CCM
2. **Dr Kamal ALAMI** ; Président du CVS et Directeur ONUSIDA-Maroc
3. **Dr Mohammed ELKHAMMAS** ; membre titulaire ALCS
4. **M. Mustapha ELMQADAM**; membre Titulaire AMSED
5. **Mme Boutaina ELOMARI** ; Membre co-titulaire et Coordinatrice Unité de Gestion des programmes VIH/TB-FM
6. **M. Mohamed DADSI** ; représentant des PVVIH au CCM
7. **Mme Hanaa ELKOUDSSI** ; SP

Le Comité de suivi de la mission de l'évolution du CCM a tenu sa deuxième réunion au titre de l'année 2021, le lundi 5 avril 2021 à 10h30, avec la présence du consultant chargé de ladite mission. Cette réunion avait pour objectif la revue de la documentation relative au projet de CCM Evolution avant la restitution à l'assemblée Générale du CCM pour discussion et approbation

### **Déroulement :**

#### **1. Présentation de l'évolution des instances**

M.Oubnichou a présenté le projet Evolution du CCM, son contexte et ses opportunités pour les CCM.

Ensuite il a précisé que les activités d'évolution ciblent quatre responsabilités clés :

- Un **suivi stratégique** actif des investissements afin d'en garantir l'impact
- Une **participation** significative des groupes constitutifs et un partage d'information actif, en particulier avec la société civile et les communautés, afin d'orienter et de superviser les investissements
- Un **positionnement** efficace au sein des structures et des plateformes nationales existantes/émergentes, afin d'accroître l'efficacité des investissements liés à la santé
- Une **mise en œuvre** efficace des fonctions clés du Secrétariat des instances de coordination, afin de faciliter et maintenir la gouvernance de la santé

Il a signalé que le projet Evolution des ICN consiste à :

- Analyser ce qui fonctionne et identifier les opportunités d'amélioration
- Hiérarchiser les interventions afin d'améliorer la responsabilité
- Adapter au contexte et maintenir la dynamique
- Identifier et maintenir les améliorations systémiques de la gouvernance

## 2. Résumé des seuils de résultats

Après une analyse approfondie qualitative et quantitative des trois sources des données (études, entretiens avec les personnes ressources et les documents du CCM Maroc) par le consultant

Le niveau global obtenu par domaine de responsabilité est comme suit :

- Suivi stratégique **75%**
- Participation **67%**
- Positionnement **58%**
- Fonctionnement **67%**

Ensuite M. Oubnichou a présenté les Niveaux de priorité, les domaines de responsabilité, les objectifs et les activités prioritaires :

Niveau de priorité	Domaines de responsabilité	Objectifs	Activités prioritaires
3	Suivi stratégique	Continuer à œuvrer pour que le CVS réalise sa mission de suivi stratégique de manière encore plus optimale	Engager un responsable du suivi stratégique/de la transition
			Accompagnement à distance pour former le responsable du suivi stratégique/de la transition et le comité de suivi stratégique
4	Participation	Réussir le renouvellement du CCM (pourvoir tous les postes, respecter la parité, renforcer les capacités des nouveaux membres)	Former les représentants de la société civile avant et après les réunions de l'ICN
			Faire participer les circonscriptions et coordonner les élections à l'ICN
1	Positionnement		Élaborer des options de positionnement et un plan stratégique de positionnement (consultant local)
			Allouer un accompagnement international afin d'examiner régulièrement la mise en œuvre du plan de positionnement
2	Fonctionnement		Examiner les documents cadres et les aligner sur les principes du modèle évolué
			Former les membres de l'ICN en matière de direction et gouvernance éthiques
			Procéder à l'orientation de l'ICN

## 3. Prochaines étapes

A la fin de son intervention, le consultant a présenté les prochaines étapes pour aboutir aux résultats escomptés de ce travail :

1. Le consultant communique le **résultat du processus de détermination du seuil/de l'orientation** au Fonds mondial.
2. Le Fonds mondial **valide le seuil et les interventions**, et les transmet à l'instance de coordination.
3. Le Secrétariat de l'instance s'appuie sur les interventions validées pour **réaffecter le plan de travail chiffré** et le présenter à son président.
4. Le Secrétariat de l'instance soumet les résultats de l'installation et les domaines et interventions validés à l'**approbation** des membres de l'instance.

**Les discussions ont porté sur les éléments suivants :**

1. La nécessité d'intégrer aux points des ordres du jour des réunions de comité de veille stratégique la composante gestion des risques et le suivi de la subvention régionale, ainsi tout le budget alloué au Maroc par le FM sera suivi par le comité de suivi stratégique du CCM-Maroc
2. Informer le Comité de veille stratégique régulièrement sur le niveau atteint par la contribution nationale (Cofinancement)
3. Au lieu d'engager un responsable de suivi stratégique et la transition à plein temps, mobiliser une assistance technique pour accompagner et appuyer le suivi stratégique et le processus de la transition selon des besoins spécifiques
4. Demander au FM de partager avec nous les TDRs du responsable de suivi stratégique et la transition utilisés par d'autres pays
5. La mise en place d'un comité *ad hoc* avec la sélection d'un point focal qui sera chargé du suivi de ce dossier.
6. L'organisation d'une réunion au mois d'avril qui aura pour objectif de réfléchir sur l'état d'avancement du projet de transition